

Les Rendez-vous 2023/2024 du Comité France Parkinson Haute-Loire

Atelier Art Thérapie *

animé par Evelyne, médiatrice artistique, diplômée de la PROFAC (centre de formation agréé) situé à ARLES.

Atelier proposé le 1er Vendredi de chaque mois, soit :

le 06/10 - 03/11 - 01/12/2023. Puis le 05/01/2024 - 02/02 - 01/03 - 05/04 - 03/05 - 07/06

de 15H à 17H à la Maison Pour Tous de Chadrac - Salle Marley.

Matériel à apporter pour chaque séance : ciseaux - chiffon - feutres - crayon de couleur - Feutres fluo -

* pour personnes atteintes de la maladie et adhérentes à France Parkinson

Atelier Lecture *

animé par des bénévoles du Comité

le 2ème Vendredi de chaque mois, soit :

le 13/10 - 10/11 - 08/12/2023

Puis le 12/01/2024 - 09/02 - 08/03 - 12/04 - 10/05 - 14/06

de 15H à 17H à la Maison Pour Tous de Chadrac - Salle Barbara

* pour personnes atteintes de la maladie et leur proche aidant, adhérents à France Parkinson.

Groupe d'échange à thème réservé aux proches ***

Ouvert aux participant(e)s de la saison précédente et également aux personnes souhaitant rejoindre le groupe cette année.

7 rencontres, menées par un psychologue, sont programmées de 17h30 à 19h00 les jeudis:

05/10 - 09/11 - 14/12/2023 puis le 01/02 - 21/03 - 02/05 et 13/06/2024

au Puy En Velay, Centre Pierre Cardinal.

** sans obligation d'adhésion à France Parkinson

* activité à inscription obligatoire

Le café JP 43* "Nouveau"

Le Café Jeunes Parkinson est un lieu d'échange et de partage pour les personnes atteintes de la maladie et en âge de travailler.

Une psychologue assiste aux rencontres avec un rôle de tiers médiateur.

Les JP qui sont intéressés, y compris ceux qui habitent un département voisin, sont invités à se retrouver au Café Simon à Montregard.

Contact : cafejp@franceparkinson.fr

06.64.80.84.00

* adhésion à France Parkinson demandée

Les permanences*

assurées par des bénévoles et ouvertes à tous

Vous y trouverez : Ecoute, documentation, informations diverses...

à YSSINGEAUX

Nouveaux horaires à partir de février 2024 :

le 4ème mardi de chaque mois, de 10H00 à 12H00

soit le **27/02 - 26/03 - 23/04 - 28/05 - 25/06 -**

au Local du Passe-Temps 3 rue du Colonel de Turenne

au Puy En Velay

à la Maison Des Usagers de l'Hôpital Emile Roux du Puy En Velay, dans le hall principal, face au kiosque Presse/Restauration, suivant un planning établi chaque trimestre.

* sans obligation d'adhésion à France Parkinson

Des séances de Musicothérapie * * " Nouveau"

Il n'est pas nécessaire de savoir chanter ou jouer de la musique pour faire de la Musicothérapie.

Les séances se déroulent à YSSINGEAUX, avec Marine Machabert, Neuro musicothérapeute diplômée de la faculté de Montpellier pour animer les séances collectives.

Un premier cycle de 6 séances de 1h1/2 chacune s'est terminé le 28 décembre.

Une séance individuelle est nécessaire pour chaque participant avant de démarrer le cycle

Le coût de chaque séance collective est pris en charge à 50 % par le Comité France Parkinson 43 et les autres 50 % sont divisés entre tous les participants qui s'engagent pour le cycle de 6 séances.

* adhésion à France Parkinson nécessaire pour participer à la musicothérapie. * activité à inscription obligatoire

Le point sur les adhésions

Les adhésions à France Parkinson peuvent être

pour 1 personne	>>>	24 € / an
pour 2 personnes	>>>	36 € / an
adhésion soutien	>>>	50 € / an
adhésion bienfaiteur	>>>	250 € / an

Elles sont payables en début d'année et valides pour l'année civile en cours

Toute nouvelle adhésion souscrite avant le 31/10 de l'année N se terminera le 31/12 de cette même année N

Toute nouvelle adhésion souscrite à partir du 01 novembre de l'année N sera valable jusqu'au 31/12 de l'année N+1.

L'abonnement à la revue trimestrielle "L'ECHO" est totalement indépendant et distinct de l'adhésion à l'Association France Parkinson

son coût est de 22 € / an pour 4 numéros.

Si vous faites un don à France Parkinson :

sans précision de votre part votre don sera attribué au siège parisien de l'Association Nationale.

vous pouvez choisir de le destiner à la recherche sur la maladie de Parkinson

vous pouvez choisir de faire ce don à un Comité Départemental pour une aide à la prise en charge des animations et activités proposées aux adhérents par exemple.

Faites connaître votre choix d'affectation concernant votre don en le rajoutant à la main, en toutes lettres, sur votre bulletin d'adhésion.

Toute adhésion et tout don à France Parkinson donne droit à 66 % de déduction d'impôt (mais n'ouvre pas droit à un crédit d'impôt).